Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 10 mai 1886, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Furci-Albert HAUGEDE, veuf de Dame Séverine DEFRENNE, décédé à Roubaix, le 26 mars 1886, dans sa 75e année administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

FAITS DIVERS

Mademoiselle de Sombreuil. — Le *Figaro* a reçu une lettre intéressante de M. Henri Schneider, au sujet de Mlle de Sombreuil; nous en extrayons le passage suivant qui, croyons-nous, intéressera nos lecteurs,

La jeune femme qui a fait du bruit dernièrement sous le nom de Mlle Schneider, dit de Sombreuil, n'est pas plus une vraie demoiselle Schneider qu'elle *n'est, à aucun titre sérieux, une dame de Sombreuil.* Elle est de naissance (de grande naissance, il faut le dire) circassienne, et a été recueillie à l'âge de six à sept mois par le harem d'Omer-Pacha, généralissime des troupes turques: harem d'où elle passa dans la *famille de mon père* aux environs de la guerre de Crimée, par une circonstance dramatique qui est demeurée inconnue à ma mère jusqu'en 1878, et que ma mère, peu de temps avant sa mort, survenue en 1882, me communiqua sous l'empire des mêmes raisons qui me font parler en ce moment.

Voici l'histoire vraie :

Ma mère était alors (1855) très gravement malade. Omer pacha allait partir pour prendre le commandement des troupes turques sur le Danube. Son harem vint visiter *ma mère*, se proposant d'aller ensuite en excursion aux Eaux-Douces d'Asie. On insista auprès de mon père pour emmener son dernier-né (la petite Louise) aux bras encore de sa nourrice : elle avait à peine neuf mois. Dans la traversée du Bosphore, au retour, un voilier manqua d'aborder et de faire chavirer le caïque où étaient ces femmes et ces enfants, ce qui jeta l'épouvante parmi eux. La nourrice, affolée et tenant l'enfant, sauta dans la mer. Elle en fut retirée sauve, mais l'enfant était noyée.

Le petit cadavre fut pourtant repêché. Mais comment le rendre en cet état à sa mère ? Ses femmes étaient consternées et ne savaient à quoi se résoudre, lorsqu'en touchant la rive opposée du Bosphore le pacha parut. On lui raconta tout. Quoique très ému, le pacha prit vite sa résolution.

Sa petite Circassienne ressemblait de tous points à l'enfant noyée.

On prit les vêtements de celle-ci pour habiller celle-là, et Omer pacha remit lui-même cette enfant à mon père en lui révélant de suite le secret et le motif de cette substitution qui, dans ses désirs, devait être définitive.

Mon père remplit avec conscience les obligations nouvelles qu'il venait de contracter, obligations qu'il jugeait sacrées au point qu'il recula toujours devant l'acte d'abandonner *complètement cette enfant*, lorsque, devenue plus grande, elle donna des marques inouïes d'indiscipline et de sauvagerie.

Tout a été tenté, mais en vain, pour redresser cette nature vraiment étrange, et vers 1876 cette jeune *femme profita d'un voyage qu'on lui faisait* faire en France pour s'évader et rester libre désormais de vivre à sa guise.

Il n'y a aujourd'hui qu'une seule vraie demoiselle Schneider ; elle vit à Constantinople dans sa famille et *a été décorée*, il y a deux ans, de l'ordre ottoman du Chevcat (ordre pour femmes).

Un curieux procès. — Un médecin de Bordeaux, le docteur Villeneuve, avait eu la douleur de perdre sa femme; il lui fit élever un tombeau magnifique; mais, croyant n'avoir pas fait assez, il voulut trouver quelque chose de mieux, et il eut la pensée de faire écrire et imprimer une biographie de celle qu'il avait tant aimée. Il parait que Mme Villeneuve descendait de Montezuma, empereur du Mexique. Les documents nécessaires pour établir cette généalogie étant rédigés en espagnol, le docteur s'adressa à un écrivain espagnol. L'historiographe se mit à l'œuvre; il travaillait depuis de longs mois, quand la mort le surprit au milieu de ses recherches. On pouvait croire que le veuvage du docteur devait être éternel. Il n'en fut rien. Il se remaria; mais toujours *fidèle au souvenir de sa première femme, il confia* le travail que l'écrivain espagnol avait laissé inachevé à M. Combes, professeur à la faculté des lettres de Bordeaux.

La biographie terminée, M. Combes présenta sa note et réclama les 10.000 francs qui lui avaient été promis. Le docteur Villeneuve se récria. Il refusa de payer. En présence de cette résistance, M. Combes s'adressa à la justice. Or, voici le détail piquant de ce procès. M. Villeneuve est mort après avoir laissé toute sa fortune à sa seconde femme. C'est la deuxième épouse du docteur qui est assignée pour avoir à payer l'éloge de celle qui l'a précédée dans l'affection du docteur.

L'affaire est venue devant la première chambre du tribunal civil, présidée par M. Calmon. Par l'organe de Me Brochon, M. Combe a réclamé haut et ferme le paiement des 10.000 francs qu'on lui avait promis comme honoraires. La veuve du docteur Villeneuve a confié la défense de ses intérêts à Me Monis, qui doit plaider dans quelques jours, le procès ayant été renvoyé à cause des *vacances de Pâques*.

Beautés de style. — Voici textuellement quelques extraits d'une lettre adressée de Constantinople à ses parents par un envoyé français et publiée par un journal de province :

« Enwagonnés à 7 h. 15 du soir, le rapide nous charrie avec une vitesse moyenne de 65 k. à l'heure à Marseille ou le soleil de Provence nous fait un chaleureux accueil. Au matin, aux environs de Montelimar, j'écarte les rideaux du coupé pour laisser entrer les flots d'une lumière chaude. Le paysage du Dauphiné et de Provence est tout nouveau pour moi et ne sollicite aucune comparaison. Des collines abruptes cassées aux éperons en falaises élevées blanches et jaunâtres sont plaquées de lumière et relevées de ton par de sombres touffes de cyprès, de bosquets glauques d'oliviers et du vert bleuâtre des pins parasols. Ma première impression est celle d'un anachronisme. Sans transition, je suis dans un paysage d'été. On se lasse vite de la monotonie raide du cyprès et du pin. Je regrette bientôt que le chêne druidique et violent, fort et philosophe, ne se place en antithèse contre cette physionomie câline, peignée et molasse du cyprès et du parasol.

O ma tête !...

UN TRIOMPHE POUR LA FRANCE !

L'Orient est pacifié, la Grèce a consenti au désarmement, elle avait résisté aux sollicitations du concert européen, elle a cédé aux conseils de la France. C'est un grand triomphe pour nous, c'est la renaissance de notre prestige ébranlé depuis la guerre de 70. Il est juste de dire que nous sommes surtout redevable de ce succès à M. de Freycinet. Et pourquoi cet habile homme d'Etat possède-t-il ainsi le don d'adoucir les questions irritantes ? C'est parce qu'il fait quotidiennement usage du Savon des Princes du Congo, de la maison Vaissier frères, qui fait pénétrer jusque dans le caractère, sa douceur onctueuse et ses vertus lénitiantes. 23349

FOIRE DE ROUBAIX 1886

Hippodrome roubaisien. — CIRQUE PÉNINSULAIRE. — Dimanche 9 avril. Deux grandes représentations, à 3 heures et à 8 heures. — Prix des places : Fauteuils, 3 fr Pourtour, 2 fr. Premières Galeries, 1 fr. 25. Deuxièmes Galeries, 60 centimes. Pour la location et les abonnements s'adresser à l'Hippodrome, bureau du gérant.

MÉNAGERIE REIDENBACH. — La plus vaste ménagerie du monde, comprenant plus 150 animaux, tels que lions, tigres royaux, léopards, panthères, jaguars, ours noirs, ours blancs, singes, serpents, crocodiles, etc. etc.

Tous les soirs à huit heures et demie, grande représentation par le dompteur Reidenbach dans la cage des fauves.

Au bout du Boulevard Gambetta. CIRQUE ÉQUESTRE sous la direction de M. De Dessuslemonstier. 25 artistes, 20 chevaux. — Tous les soirs à 8 heures, grande représentation. — Les Français en Russie, pantomime militaire à grand spectacle. — Bibi, l'incomparable cheval caoutchouc. — Les hommes volants, par les célèbres frères Antonio. — Grand travail à la Richard. — Prix des places : Stalles, 2 fr.; 1res, 1 fr. 50; 2mes, 1 fr., 3mes, 50 cent.

PALAIS DES FANTOCHES DU CÉLÈBRE JOHN HOLDEN de Londres. — Pour la première fois dans cette ville *La voiture de la princesse diamantin*, tout en or, traînée par 4 Etalons traquenés, 60 décors neufs, valeur 1500 francs. — Le plus grand succès de l'époque : *La belle et la bête* grande pantomime, ballet, féerie et apothéose à la lumière électrique aux milles couleurs et Cascades d'eau naturelle — 120 costumes, 45 changements à vue et 60 décors neufs le plus beau et le plus riche spectacle de la foire. Tous les soirs à 8 heures, grande et brillante représentation. — Dimanche, lundi et jeudi, à 3 heures, représentation de famille à prix réduit. — Le bureau de location sera ouvert au Palais des Fantoches, de 10 heures du matin à midi, et de 2 à cinq heures

Théâtre des Boulevards (direc. de M. Deschamps) — Tous les dimanches, lundis, mardis et jeudis de la foire, à 8 heures 1/2. — BABOLIN OU LE DIABLE AMOUREUX.

Grand Théâtre de Lille. — Dimanche 9 mai, à 7 heures. — UN PÈRE PRODIGUE. — LE TRAIN PLAISIR.

Champ de Foire de Roubaix

PALAIS des FANTOCHES

DU CÉLÈBRE

JOHN HOLDEN

DE LONDRES

Le plus grand succès de l'époque

pour la première fois en cette ville

La voiture de la princesse Diamantin

tout en or, traînée par quatre étalons traquenés, 60 décors neufs, valeur 1,500 francs.

« LA BELLE ET LA BÊTE »

Grande pantomine, ballet, Féerie et Apothéose à la *Lumière électrique* aux mille couleurs et Cascades d'eau naturelle. — 120 costumes, 45 changements à vue et 60 décors neufs, le plus beau et le plus riche spectacle de la foire.

Tous les soirs à 8 heures, GRANDE et BRILLANTE représentation.

Dimanche, Lundi et Jeudi, à 3 heures, représentation de Famille.

Les Fantoches de M. Holden sont avantageusement connues et nous ne pouvons qu'encourager les habitants d'assister à ses charmantes et intéressantes représentations.

Prix des places (Représentation du soir : Stalles. 3 fr.; Premières, 2 fr.; Secondes, 1 fr.

Représentation du jour : Stalles, 1 fr. 50 ; Premières, 1 fr., et Secondes, 50 centimes.

Le bureau de location sera ouvert au Palais des Fantoches, de 10 heures du matin à midi, et de 2 à 5 heures. 12683

SOMNAMBULE

DE PARIS

Mme ALCIDE

première somnambule de France et célèbre chiromancienne; donne des consultations sur toutes choses : Passé, présent et avenir.

Son salon est situé place de la Liberté, (ancienne place du Marché au Charbon), en face le Théâtre des Oiseaux savants, à Roubaix, pour 8 jours seulement. 24050

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne, ivoire, nacre, etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, couteaux-poignards, couteaux de poche fins, etc.

Réparations et repassage tous les jours.

CRÉDIT LYONNAIS

Société anonyme fondée en 1863

CAPITAL : 200 MILLIONS

Ag. de Roubaix, rue St-Georges, 21.

Ag. de Tourcoing, r. de l'Hôtel-de-Ville, 3.

Dépôts remboursables : à 5 ans, 5 % l'an; — à 3 ans, 4 1/2 % l'an; — à 2 ans, 4 % l'an; — à 18 mois, 3 1/2 % l'an; — à 1 an, 3 % l'an; à plus court terme et à vue, à des taux divers. Prêts sur Titres français et Etrangers. Escompte et Recouvrements. Délivrance de chèques, traites, lettres de crédit sur France et Etranger. Garde de titres. Régularisations de titres. Ordres de Bourse, sans commission. Vente **sans frais** des Obligations de chemins de fer aux prix des Cies. Souscriptions **sans frais**. Vente et achat de monnaies étrangères. Escompte de coupons divers. Paiement immédiat et **sans frais**, des *Coupons, Rentes Françaises, Obligations Villes de Paris, Actions et Obligations des Cies Paris-Lyon-Méditerranée, Ouest, Est, Midi, Orléans et Nord, et autres Sociétés de Chemins de Fer, de Banque, etc., etc.*

Progrès de la Science. — Dans notre numéro du 4 décembre, nous avons parlé du service immense que venaient rendre à l'humanité dix-sept docteurs célèbres, les auteurs des **Pilules** et des **Dragées Russes**. Nous avons vu les gravures anatomiques qui entourent ces produits, et réellement nous en avons été émerveillés, car il n'est pas possible de trouver dans aucun ouvrage de médecine une étude aussi bien faite de l'intérieur du corps humain : l'estomac, les intestins, les poumons, les bronches, etc., tous les organes en un mot, sont montrés tels qu'ils sont dans notre corps, avec leur forme, leur structure et la couleur naturelle de leur chair. 12212

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE

ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE ÉDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.) 1

DESCHAMPS Frères

Mécaniciens-Fondeurs, brevetés S. G. D. G.

141, Grande-Rue, Roubaix

Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissage. 500

Gustave FOURMOY

Rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix

Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres.

Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres.

Repointage et réparations de broches.

25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc.

ÉLIE DESQUESNES

Angle des rues de la Gare et Nationale

Ateliers et scierie mécanique, rue Solferino, reliés par téléphone. 503

CORROIERIE

MICHON Frères

Rue St-André, 7 et 9, Roubaix

Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions.

Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières, etc. 504

TANNERIE, CORROIERIE, FABRIQUE DE TAQUETS

Clément DUPIRE, Roubaix

Rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22

Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. *Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées Cartons pour armures, draps pour encolleuses, benzine, etc., etc.* 503

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE ROULEAUX D'ÉMERI

pour cardes et pour usages mécaniques

Planchettes, Toiles et meules d'émeri pour cardes

TOILES A POLIR POUR MÉCANICIENS

Maison fondée en 1850

Charles DASSONVILLE

Rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix 505

La Mon Duthoit & Lefebvre

rue du Luxembourg

offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits.

Livraisons faites en fûts d'origine 524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armure pour tissage mécanique. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres.

DEBRIE & LEMAN

Rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing 525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres mouvements six et douze boites.

Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards.

Désiré Honoré

Roubaix, Rue Bernard, 19, Roubaix 529

COMMERCE

LAINES

LONDRES, 7 mai.

(De nos correspondants particuliers)

Depuis nos avis du 30 écoulé, les nouveaux arrivages pour notre prochaine série d'enchères se sont augmentés de près de 75.000 balles et atteignent aujourd'hui un chiffre de 295.000 balles, dont voici la liste détaillée :

Sydney	77.105 balles
Queensland	11.327 »
Port-Philippe	52.035 »
Adélaide	23.710 »
Swan-River	10.373 »
Van-Diémen	8.666 »
Nouvelle-Zélande	84.811 »
Cap de Bonne-Espérance	26.909 »
Ensemble	294.936 balles

Comme on le voit d'après la liste ci-dessus, toutes les provenances seront largement représentées dans les catalogues de la prochaine vente ; néanmoins, malgré le nombre considérable de balles à offrir, il est à craindre que la bonne laine ne soit fort rare déjà car, outre les quantités considérables dont on a disposé en mars-avril, nous croyons savoir que la plupart des lots retirés dans les qualités supérieures ont depuis trouvé preneurs par contrat privé. Par contre il faut s'attendre à voir les catalogues encombrés de laines inférieures et mal classées, de petits scoured défectueuses et de laines croisées très irrégulières. La tonte de Nouvelle-Zélande sur laquelle on comptait jusqu'ici beaucoup ne tend pas, parait-il, à justifier ces espérances.

Les demandes fort nombreuses qui, depuis Pâques, n'ont guère cessé de se produire sur notre marché, ont enfin donné lieu à des transactions assez importantes. On peut avoir traité de 2 à 300 balles en payant sur les prix de la dernière vente une avance de 1/2 à un denier et demi. On signale l'arrivée de deux acheteurs du négoce de Reims; ils ont l'intention de faire, si possible, quelques centaines de balles qui les aideraient à attendre l'ouverture des prochaines enchères ; malheureusement pour eux, les demandes qui ont été faites dans ces derniers temps ont encouragé les détenteurs à demander des prix que les acheteurs ne sont certainement pas préparés à payer l'erreur que les importateurs commettent en ce moment provient de ce qu'ils croient être en face d'un mouvement de hausse dont nous ne voyons actuellement que le début et qui ira en s'accentuant à chaque vente, tandis que, plus probablement, l'amélioration que nous plaisons à constater provient surtout de ce que le négoce allemand comme le négoce français n'ont point, à la dernière vente, fait leurs quantités habituelles et que l'intervalle entre les deux séries se trouve être plus long que de coutume.

Etant donnés les bas prix actuels, il est tout naturel que le négociant cherche à ne pas être entièrement dépourvu de stock, mais de là à penser qu'il est acheteur, il y a loin.

Le taux de la Banque d'Angleterre a été hier porté de 2 0/0 qu'il était depuis le 18 février à 3 0/0.

PORT-ELISABETH, 10 avril.

Depuis notre dernier avis du trois écoulé la position de notre marché a peu varié. Les acheteurs se tiennent encore toujours sur une grande réserve et n'opèrent que lorsqu'ils peuvent obtenir quelques concessions sur les prix ; les détenteurs, par contre, dans l'attente d'avis plus favorables de Londres sont généralement peu disposés à vendre aux cours actuels qui les constituent en forte perte. Les affaires, en conséquence, sont peu considérables. La firme à laquelle nous avons fait allusion dans notre précédent avis continue à vouloir faire de grands achats, mais à ce qu'il parait, elle n'a réussi cette fois que dans un seul cas, où elle a pu acheter environ 150 à 200 balles snow-white ; les autres détenteurs, au contraire, se tiennent à l'écart en présence des prix qui leur sont offerts. Les snow-whites Uitenhage sont peu offertes; en dehors des 150 à 200 balles signées ci-dessus, il a encore passé entre les mains d'exportateurs environ 200 balles qualités dans les prix de 8 1/2 à 12d, Country snow white sans affaires ni stock de quelque importance. En country scoured environ 150 balles ont eu acheteurs, immédiatement après l'arrivée de la marchandise, de 7 à 7 1/4d pour laines inférieures et 8 à 8 1/2d pour dito supérieures. — Pour laines en suint Karoo il y a eu acheteur pour une forte partie d'au-delà 1.000 balles à circa 3 3/4d, mais les détenteurs ont décliné cette offre. Les laines inférieures pour les besoins des lavoirs sont d'un placement très difficile. Les laines en suint bleuâtres, supérior long, se vendent couramment aux précédentes cotes.

Change : Sur Londres traites à 90 jours 5/8 0/0 d'escompte.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 8 mai.

Ventes : 646 balles. Marché facile.

LIVERPOOL, 8 mai.

Ventes : 8,000 balles. Marché languissant.

NEW-YORK, 7 mai.

Middling Upland, 9 5/16. Ventes 8,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

	7 mai 11 h.	7 mai 4 h.	8 mai 11 h.		7 mai 11 h.	7 mai 4 h.	8 mai 11 h.
Mai..	57 1/4	57 1/4	57 ./.	Nov..	59 3/4	59 3/4	59 1/2
Juin.	57 7/8	57 3/4	57 1/2	Déc..	59 7/8	59 7/8	59 3/4
Juill.	58 3/8	58 1/4	58 ./.	Janv.	60 ./.	60 ./.	59 7/8
Août.	58 7/8	58 3/4	58 1/2	Fév..	60 1/4	60 1/4	60 1/8
Sept.	59 3/8	59 1/4	59 ./.	Mars.	.. ./.	.. ./.	.. ./.
Octo.	59 3/4	59 5/8	59 3/8	Avril.	.. ./.	.. ./.	.. ./.

SOIES

LYON, 6 mai.

Conditions des soies de Lyon : Organsins d'Europe, 27 ; dito de Chine et Japon, 9 ; trames d'Europe, 5 ; dito de Chine et Japon, 12 ; grèges d'Europe 14 ; dito de Chine et Japon, 21.

Ballots posés d'Europe, 3 ; dito de Chine et Japon, 46.

Poids au kil. pour organsins trames et grèges, 7.816 kil. ; dito pour ballots pesés, 3.354 kil.

MARCHÉS ANGLAIS

BRADFORD, 6 mai.

Les prix d'aujourd'hui sont tout à fait stables. Les « duvets du sud » font peut-être exception attendu que toutes les belles fines laine sont négligées en ce moment, la *préférence étant donnée aux laines solides* du comté de Midland ; les acheteurs spéculent peu, et les teneurs ne se montrent pas plus empressés à effectuer les ventes. La saison de la tonture approche, les nouvelles laines d'Irlande sont attendues ici vers la fin du mois courant.

Filés. — Les acheteurs pour l'exportation n'opèrent que médiocrement. Les transactions de l'étranger ne sont pas encore commencées, le manque de confiance entrave les spéculations. L'activité des filateurs est due à des contrats de peu d'importance. Les derniers cours sont fermement soutenus, il est question d'une hausse prochaine sur les filés doubles. Les filés simples et les demi-lustre tubés sont fermement négligés. L'activité est générale dans la branche botany.

Tissus. — Les rapports sont peu encourageants dans cette branche, quelques rares fabriques en fantaisie sont en mouvement régulier : mais en productions ordinaires les demandes sont très restreintes. En draps et autres étoffes lourdes le travail mécanique ne laisse rien à désirer.

Prix obtenus à la vente de laine de MM. Rouald et T. H. Fith et Cie. se composant d'une certaine quantité de laine choisie d'Irlande et environ 1.000 lot de toisons anglaises et assorties. Marché animé et concurrence soutenue ; 1/4d en moins a été réalisé pour les laines longues sur la vente précédente. Hoggs tipperary choisis (en pile) 9 1/4d Westmeath choisis 10d. Toisons cheviotte 7 3/4d. Brunes 7 3/4d peignées fines 7 1/2d ; peaux de moutons belle qualité 8d ; toisons mi-élevé 8 1/2d : duvet brebis 8 1/2d ; toisons Yorkshire 7 1/2d.

CÉRÉALES & FARINES

PARIS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

FARINES. — 12 marques. — Tendance ferme.

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Disponible.	47 60	47 ..	Juill.-Août	48 60	48 75
Juin	47 80	48 ..	4 derniers..	49 30	49 40

Marque Corbeil ... 49 ..

Circulation : 700

BLÉS. — Tendance soutenue.

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Disponible...	21 40	21 30	Juill.-Août	22 40	22 90
Juin	21 75	21 75	4 derniers	22 90	22 90

SEIGLES. — Tendance ferme.

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Disponible...	14 40	13 25	Juill.-Août	14 60	14 80
Juin	14 60	14 60	4 derniers	14 90	15 ..

HUILES, GRAINES ET TOURTEAUX

PARIS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

HUILE DE COLZA. Calme. — HUILE DE LIN. Calme

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Courant....	54 50	54 50	Courant....	51 75	51 75
Juin	55 25	55 ..	Juin	51 75	51 75
Juillet-Août	56 ..	55 75	Juillet-Août	51 75	51 75
4 derniers..	57 25	57 25	4 derniers..	52 ..	52 ..

SUCRES

PARIS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

SUCRE INDIGÈNE. — Tendance soutenue.

	7 mai	8 mai	C. de clôture
88° disponible...	35 25 35 50	35 50	35 50 . . .

SUCRES BLANCS. — Tendance calme.

	7 mai	8 mai	C. de clôture
Courant	39 60	39 30	39 30
Juin	39 80	39 75	39 75
Juillet-Août	40 25	40 ..	40 .
4 d'octobre	40 80	40 60	40 60
Raffinés	98 50 99 50	98 50 99 50	99 .. 100 ..

ANVERS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

(En entrepôt). — Baisse.

	7 mai	8 mai
88 degrés n° 12/20 disp.	32 .. 1/4	32 .. 1/8 ..
— — Juin. ..	32 .. 3/8	32 .. 1/4 .. .
— —	.. .. ./.	.. .. ./. .. ..

ALCOOLS

PARIS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

SPIRITUEUX. — Tendance calme.

	7 mai	8 mai	C. de clôture
Courant....	45 75	46 ..	46 ..
Juin	45 50	46 50	46 50
Juillet Août	46 75	46 75	46 75
4 derniers .	46 50	46 50	46 50

CAFÉS

LE HAVRE, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

	7 mai 11 h.	7 mai 4 h.	8 mai 11 h.		7 mai 11 h.	7 mai 4 h.	8 mai 11 h.
Mai	46 1/2	46 1/2	46 1/2	Novem.	48 ./.	48 ./.	48 ./.
Juin	46 3/4	46 3/4	46 3/4	Décem.	48 1/4	48 1/4	48 1/4
Juillet..	47 ./.	47 ./.	47 ./.	Janvier	48 1/2	48 1/2	48 1/2
Aout...	47 1/4	47 1/4	47 1/4	Févr...	48 3/4	48 3/4	48 3/4
Sept....	47 1/2	47 1/2	47 1/2	Mars...	.. ./.	.. ./.	.. ./.
Octobre	47 3/4	47 3/4	47 3/4	Avril...	.. ./.	.. ./.	.. ./.

ANVERS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

Calme. — 250 Santos Fair 21 1/2 cts.

PÉTROLES

ANVERS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

Tous les prix s'entendent en francs par kilos.

(Cote officielle.) — Calme.

	7 mai	8 mai		7 mai	8 mai
Disponib.	16 1/2	16 3/8	Août	16 1/2	16 1/2
Juin	16 1/4	16 1/4	4 derniers.	17 3/8	17 3/8
Juillet	16 1/4	16 1/4		.. ..	.. ..

SAINDOUX

ANVERS, samedi 8 mai.

(Dépêche spéciale)

Marque Wilcox. — Calme.

	7 mai	8 mai
Disponible	77 .. 1/2	.. 77 .. 1/2 ..
Juin	77 .. 1/2	.. 77 .. 1/2 ..
Juillet	78 .. ./.	.. 78 .. ./. ..

MERCURIALES DIVERSES

CAMBRAI, 8 mai. — *Grains* : Blé blanc 15 75 à 16 75 ; blé roux 14 75 à 15 75 ; seigle 9 à 11 .. ; escourgeon 8 .. à 10 .. ; avoine 7 à 8 50 orge .. à .. .. ; hivernage .. .. à .. .. ; farine 30 . à .. .. ; son 14 .. à .. .. — *Graines* : Colza 17 75 à .. .. ; œillette 27 .. à 27 25 ; cameline .. .. à .. .. ; lin .. .. à .. .. — *Huiles* : Œillette 120 .. à .. .. ; colza soutirée 60 .. à .. .. ; épurée en gros 66 .. à .. .. ; lin du pays 60 .. à .. .. ; cameline .. .. à .. .. — *Tourteaux* : Colza 13 .. à 15 50 ; œillette 15 50 à 16 .. ; lin 24 50 à .. .. ; cameline 15 50 à ..

ARRAS, 8 mai. — Graines d'œillettes, l'hect., 26 . à 27 50 ; huile 98 .. à .. .. ; tourteaux 14 75 à .. .. ; graines de colza 15 .. à 16 75 ; huile 59 .. à .. .. ; tourteaux 14 50 à .. .. ; blé blanc 16 .. à 17 75 ; blé roux 14 50 à 16 75 ; seigle 11 .. à 12 .. ; escourgeon 9 .. à 10 50 ; avoine 7 .. à 7 75 ; farine, les 100 kil., 28 .. à .. .. ; son 14 .. à .. ..

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE

Situation hebdomadaire du 6 Mai

ACTIF

Encaisse de la Banque		2.451.5[illegible].69[illegible] [illegible]
Effets échus hier à recevoir		2[illegible].459 75
Portefeuille de Paris : Commerce		275.785.258 69
Portefeuille des succursales : Effets sur place		383.066.657 ..
Avances sur lingots et monnaies		8.300.400 ..
— — succursales		2.309.[illegible] ..
Avances sur titres		14[illegible].542.6[illegible] 80
— — succursales		143.295.625 ..
Avances à l'Etat		140.000.000 ..
Rentes de la réserve :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques des départements	(b)	2.980.750 14
Rentes disponibles		99.625.73[illegible] 48
Rentes immobilisées	(c)	100.000.000 ..
Hôtel et mobilier de la Banque	(d)	4.000.000 ..
Immeubles des succursales		9.186.02[illegible] ..
Dépenses d'administration		3.675.59[illegible] 71
Emploi de la réserve spéciale	(e)	11.517.444 16
Monnaies italiennes en dépôt		....
Divers		[illegible].146.529 15
		3.863.330.585 40

PASSIF

Capital de la Banque		182.500.000 ..
Bénéfice en addition au capital		8.002.313 54
Réserves immobilières :		
Loi du 17 mai 1834	(a)	10.000.000 ..
Ex-banques départementales	(b)	2.980.750 14
Loi du 9 juin 1857	(c)	9.125.000 ..
Réserves immobilières	(d)	4.000.000 ..
Réserve spéciale	(e)	11.517.444 16
Billets au porteur en circulation		2.845.397.195 ..
Arrérages de valeurs transférées ou déposées		13.422.731 25
Billets à ordre et récépissés		31.275.549 82
Comptes-courants du Trésor		[illegible].667.869 24
Comptes-courants de Paris		526.862.377 80
— — des succursales		47.101.109 ..
Dividendes à payer		1.924.804 69
Effets non disponibles		....
Escomptes et intérêts divers		9.944.207 50
Réescompte du dernier semestre		1.751.840 08
Divers		24.054.401 92
		3.863.330.585 40

Décomposition de l'encaisse au 6 Mai

Or	1.326.046 186 59
Argent	1.125.462 510 90
	2.451.508.697 49

Ce bilan, comparé à celui de la semaine dernière, fait ressortir les différences suivantes sur les principaux chapitres :

AUGMENTATION	
Avances sur titres	12.500.000
Comptes-courants particuliers	97.500.000
Encaisse métallique	27.000.000
DIMINUTION	
Portefeuille	2.550.000
Circulation des billets	6.000.000
Comptes courants du Trésor	50.000.000
Or	....
Argent	....
Bénéfices de la semaine	927.850

Le Directeur Gérant : ALFRED REBOUX.

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, r. Neuve, 17

REVUE DES SCIENCES

La question sociale et l'hygiène publique. — Mort d'un grand hygiéniste, le professeur Bouchardat. — La déesse Hygie et l'hygiène chez les Grecs et les Romains. — Les tanneries à Athènes, à Rome et à Pompéi. — Caractère et importance de l'hygiène publique. — Les grands poisons industriels. — Inconvénients et dangers de certaines professions ; importance de les connaître. — Travail des enfants, sa réglementation. — Conseils d'hygiène, leurs fonctions, connaissances qu'elles exigent. — M. Léon Poincarré et son Traité d'hygiène industrielle. — Division et analyse de cet ouvrage. — Différentes classes d'industries. — Réglementation du travail des enfants relativement à ces différentes classes. — Utilité générale de ce livre. — Comparaison avec le manuel d'hygiène industrielle de M. Henri Napias.

Je ne suis pas de ceux qui pensent que la science seule suffira à résoudre la question sociale. Mais j'affirme qu'avec l'aide d'une forte éducation morale et religieuse, elle contribuera à cette solution pour une très grande part. C'est qu'en effet la question sociale doit être envisagée à un double point de vue. Il faut protéger l'ouvrier contre les dangers qui menacent son intelligence et sa moralité; il faut protéger l'ouvrier contre les dangers, accidents et maladies, qui menacent son corps. Il faut aussi lui assurer le pain matériel pour qu'il puisse prendre goût au pain moral et intellectuel. Car, à quel résultat arrive celui qui profite des gros salaires qu'il gagne pour s'adonner à la boisson et à la paresse ? Mais laissons le côté moral et intellectuel pour examiner la science qui peut faire le plus pour l'amélioration physique du travailleur. Cette science, c'est l'hygiène, qu'il nous faut d'abord saluer dans le savant émérite qui a agrandi son domaine et assuré ses progrès, le vénéré professeur Bouchardat, dont la tombe vient à peine de se fermer.

L'hygiène est une science dont la pratique est très ancienne, mais dont les applications sont d'autant plus nombreuses et plus urgentes que la civilisation et l'industrie progressent davantage. Les anciens l'avaient en très haute estime, puisqu'ils élevaient des statues à la déesse Hygie. Si nous prenions la peine de parcourir le dernier fascicule du *Dictionnaire des antiquités grecques et Romaines* de MM. Daremberg et Saglio, nous verrions comment l'industrie des tanneurs, par exemple, était réglementée. Nous apprendrions ainsi qu'à Athènes, ils ne pouvaient avoir leurs ateliers dans l'intérieur de la ville. On les avait obligés, par raison de salubrité publique, à s'établir hors les murs, avec les marchands de fromage et les marchands de miel. Il en fut de même à Rome où les tanneurs avaient leurs ateliers dans le faubourg, au Transtevere. Il en était de même à Pompei, où l'*officina coriariorum* est très loin du centre de la ville : elle touche presque le rempart et la porte Stabienne. Mais ce n'était là que des prescriptions empiriques dues à l'odeur désagréable des tanneries et à la malpropreté de la matière mise en œuvre, tandis qu'aujourd'hui les lois et règlements qui régissent l'hygiène sont basés sur un caractère scientifique. C'est ce qui ressort très clairement du *Traité d'hygiène industrielle* que le docteur Léon Poincarré, professeur à la faculté de médecine de Nancy, vient de publier à la librairie G. Masson. On comprend, à cette lecture, que l'hygiène a pris à notre époque une importance considérable : on sent qu'elle devient l'objet d'une juste faveur de la part du monde savant et on prévoit que bientôt elle s'emparera de la place légitime qui lui est due dans les institutions de notre pays. Son domaine s'agrandit de jour en jour. Les médecins ne sont plus seuls à s'en occuper, car elle intéresse d'une manière toute particulière les architectes et les ingénieurs, qui ne peuvent plus rien entreprendre sans avoir satisfait aux lois qui sont déjà établies. Bien plus, elle préoccupe les administrateurs et les législateurs, qui voient en elle le moyen de conserver la santé publique et de combattre ou d'atténuer les ravages des maladies contagieuses.

Mais nulle part cette influence bienfaisante de l'hygiène ne se montre avec la même évidence que dans l'industrie, où le médecin qui connaît le milieu dans lequel vivent les ouvriers peut y découvrir la cause d'une foule de maladies, de malaises ou de déformations. Certaines affections ne sont-elles *pas spéciales à des professions déterminées ?* Le saturnisme, ou intoxication par le plomb, ne s'observe que chez les ouvriers qui manient dans de mauvaises conditions hygiéniques, les produits dans la composition desquels ce métal entre pour une assez grande part, qu'il s'agisse de la céruse ou carbonate de plomb qui forme la base de presque toutes les peintures, qu'il s'agisse du minium, de la litharge, etc. Les intoxications mercurielles sont dans le même cas, et ne sait-on pas les avantages hygiéniques qui résultent de la substitution de la dorure par la galvanoplastie à la dorure au mercure, si dangereuse pour les ouvriers.

La fabrication et manipulation des produits arsenicaux entraîne également la production d'intoxications spéciales. Il en est de même de toutes les substances toxiques que l'industrie fabrique en quantités énormes et que les hygiénistes appellent les grands poisons industriels.

A côté de ces produits fort dangereux que l'hygiène cherche à remplacer ou à proscrire, combien n'y a-t-il pas d'autres qui, sans exercer une action aussi nuisible sur l'économie, finissent cependant par altérer la santé ! N'est-ce pas le cas pour ces troubles nerveux et ces anémies profondes qui n'ont souvent d'autre cause que les poussières, les gaz et les vapeurs qui saturent l'atmosphère de certains ateliers, surtout quand ces gaz sont l'oxyde de carbone, l'acide sulfhydrique etc. ? Les attitudes et les mouvements qu'exige la main d'œuvre sont souvent la cause de déformations et de troubles dans les appareils locomoteurs, pulmonaires et digestifs. N'est-ce pas faire œuvre utile, dans ce cas, que d'améliorer les conditions du travail d'une façon suffisante pour empêcher la production de ces troubles, de ces déformations ? Si les parents connaissaient mieux les avantages et les inconvénients qui s'attachent à l'exercice de certaines professions, ils se montreraient plus scrupuleux sur le choix d'un état pour leurs enfants et surtout ils ne les emploieraient pas trop jeunes à des travaux qui doivent arrêter leur croissance et nuire à leur développement normal. C'est cette ignorance des parents qui explique et autorise l'intervention de la loi qui décide dans quelles industries on pourra employer les enfants et qui fixe l'âge et le nombre d'heures de travail. Ces mêmes raisons expliquent l'intervention de l'administration qui, à l'aide de ses inspecteurs, s'assure que les lois et les règlements sont observés.

Dans chaque localité tant soit peu importante, il existe un conseil d'hygiène chargé de sauvegarder la sécurité et la salubrité publiques. Les membres doivent donner leur avis motivé sur les industries qui s'installent. D'après la législation actuelle, il ne peut plus s'établir en France une industrie quelle qu'elle soit sans une autorisation préfectorale, qui n'est accordée ou refusée qu'après une enquête *de commodo et incommodo*, confiée aux soins des municipalités, et après avis motivé des conseils d'hygiène. La fonction de membre du conseil d'hygiène a donc une très grande importance et, par conséquent, elle nécessite de la part de celui qui l'exerce une grande somme de connaissances spéciales, surtout s'il comprend bien l'influence qu'il peut exercer sur l'amélioration morale et matérielle des travailleurs. Car, comme le dit M. Léon Poincarré, les membres des conseils d'hygiène assumeraient une bien grande responsabilité morale, ils seraient même coupables, s'ils ne profitaient pas, pour améliorer la situation des travailleurs, du droit qui leur est laissé d'introduire dans les conclusions de leurs rapports des conclusions de détails capables d'atteindre ce but. Il y a là pour eux non seulement une question d'humanité et de devoir de conscience, mais une question sociale et même politique. L'auteur ajoute : « Les aspirations de la classe ouvrière, qui sont devenues aujourd'hui des exigences impérieuses, sont nées sous l'influence de différentes causes, parmi lesquelles les souffrances professionnelles pèsent autant ou plus que celles de la misère.

« Les misères physiologiques et pathologiques sont les plus mauvaises conseillères des masses ouvrières, d'autant plus que trop souvent elles vont chercher l'oubli de leurs souffrances dans la *consommation si pernicieuse de l'absinthe* et de l'eau-de-vie de grain. Elles n'y trouvent qu'une nouvelle cause de dégradation morale, d'impulsions criminelles et de tendances anarchiques ou révolutionnaires. »

Mais, pour que l'hygiène publique atteigne ces vues larges et généreuses et vise cette haute moralité, il faut que les hygiénistes chargés de ce soin, médecins et membres des conseils d'hygiène, possèdent à la fois des données cliniques et des données de technique industrielle. Il faut que les premiers reconnaissent la cause réelle des maladies qu'on pourrait appeler industrielles et que les seconds en trouvent le remède dans une installation mieux étendue, ou à l'aide de précautions obligatoires. On se trouve ici en face d'un double écueil : le silence des patrons et l'indifférence des ouvriers. Les premiers taisent volontiers ce qu'ils savent sur les inconvénients de leur industrie ; ils finissent même par se persuader et par persuader aux autres que leur profession est à peu près, sinon tout à fait innocente. Les seconds sont insouciants de leur santé, qu'ils ne croient pas si facilement altérable, et, par forfanterie ou par respect humain, ils négligent les précautions les plus salutaires. D'un autre côté, l'industrie a des difficultés et des besoins avec lesquels il faut compter si l'on ne veut pas gêner la production et tarir une source de richesse publique. Les exigences des conseils d'hygiène ne peuvent aller jusque-là.

En face de toutes ces exigences, c'est rendre un grand service aux hygiénistes et à tous ceux qui sont chargés de veiller sur la santé publique, que de réunir et de condenser sous un petit volume tous les documents nécessaires et utiles. Or, c'est ce qu'a fait M. le professeur Léon Poincarré dans son *Traité d'hygiène industrielle*.

L'importance d'un pareil livre ressortira encore mieux de l'analyse des matières qu'il comprend. Des considérations générales sur l'hygiène industrielle forment l'objet du premier chapitre. Voici d'abord les dangers n'intéressant que la salubrité publique, tels que les inconvénients de la fumée et ceux relatifs aux résidus. A propos de chacun d'eux, l'auteur énumère *les dangers et indique* les divers moyens proposés pour y remédier. D'autres dangers intéressent à la fois la salubrité publique et l'hygiène des ouvriers, tels sont les incendies, les explosions, les vapeurs, les gaz et les poussières. Enfin, il y a des dangers qui compromettent seulement l'hygiène des ouvriers. Ce premier chapitre se termine par des notions générales sur les empoisonnements communs à plusieurs industries, c'est-à-dire sur ce qu'on a appelé les grands poisons industriels et parmi lesquels nous citerons les gaz toxiques (acide sulfureux, oxyde de carbone, acide sulfhydrique, acide prussique), les émanations sulfuriques, les vapeurs nitreuses, les vapeurs d'acide azotique, de térébenthine et de sulfure de carbone, les émanations métalliques (mercure, arsenic, plomb, etc.)

On sait que les industries ont été divisées en plusieurs classes, suivant les dangers qu'elles présentent pour l'hygiène. L'auteur examine successivement ces différentes classes. Dans la première se trouvent les industries les plus insalubres et celles qui donnent lieu aux émanations les plus désagréables et les plus dangereuses, telles que les abattoirs, les *fabriques d'acide sulfurique*, de poudrette, de sulfate d'ammoniaque, de sulfure de carbone, etc. ; en un mot, toutes les industries qui doivent être éloignées des habitations particulières. La seconde classe comprend des industries moins dangereuses, telles que raffineries et sucreries, tanneries, forges et chaudronneries, c'est-à-dire les manufactures et les ateliers dont l'éloignement des habitations n'est pas rigoureusement nécessaire, mais dont il importe néanmoins de ne permettre la formation qu'après avoir acquis la certitude que les opérations qu'on y pratique sont exécutées de manière à ne pas incommoder les *propriétaires du voisinage, ni à leur causer des* dommages.

Dans la troisième classe, nous trouvons les industries qui n'exercent, pour ainsi dire, aucune influence fâcheuse sur la santé publique; on y range les fabriques de bougies, les chantiers de bois à brûler dans les villes, le blanchiment des étoffes par l'acide sulfureux, la galvanisation du fer, etc., etc. Tous ces établissements peuvent être situés sans inconvénients auprès des habitations, mais ils doivent rester soumis à la surveillance de la police. Dans chacune de ces classes, M. Poincarré examine successivement les industries avec interdiction absolue du travail des enfants, celles avec interdiction relative de ce même travail, et enfin celles qui comportent l'autorisation complète de ce travail. Précisions par un exemple.

Dans la première classe, c'est-à-dire dans celle qui comprend les industries les plus insalubres, nous voyons qu'il y a interdiction absolue du travail des enfants dans les fabriques de dynamite et de poudres à base de nitrate de potasse, de fulminante de mercure et de poudre à canon; dans l'industrie du pétrole, la fabrique des vernis gras et la fabrication du sulfure de carbone, des éthers, de l'acide sulfurique, du phosphore. Par contre, le travail des enfants n'est que relativement interdit dans les fabriques d'allumettes chimiques, les triperies et boyauderies, et il est complètement autorisé dans l'exploitation des varechs, les fabriques d'engrais et de bleu d'outremer. On voit par là que les bases de l'interdiction du travail des enfants dans les manufactures ont autant pour cause les imprudences redoutables que les enfants pourraient commettre dans certaines industries que l'insalubrité des professions.

Mais toutes les industries ne rentrent pas nécessairement dans ces trois classes et il y a lieu d'examiner aussi celles à classement mixte, telles que les fabriques de soude, de celluloïde, les verreries et cristalleries, les chapelleries, les filatures, etc. Ici encore, l'auteur adopte les mêmes divisions : industries à classement mixte avec interdiction du travail des enfants, avec travail conditionnel et avec travail autorisé. Enfin, dans son dernier chapitre, l'auteur examine les conditions hygiéniques que doivent remplir les industries non classées, telles que la fabrication du sulfate de quinine, celle des extraits tanniques, les ateliers de fleurs artificielles, la confection des camées, la fabrication des armes à feu, etc., etc.

On voit combien un pareil livre est destiné à satisfaire tous ceux qui prennent goût aux questions sociales, que l'hygiène contribuera beaucoup à résoudre. Il est inutile d'insister sur les renseignements précieux que les médecins et les membres des conseils d'hygiène pourront y puiser. Après cette lecture, ils ne risqueront plus de ne *voir que ce que les industriels* voudront bien leur montrer avec toute la courtoisie qu'on peut déployer en une visite de simple formalité, et leur enquête aura l'autorité qu'ont les enquêtes des ingénieurs. Les nombreuses figures qui accompagnent le texte permettent au lecteur de saisir facilement les détails techniques.

Ce *Traité d'hygiène industrielle* sera donc le bienvenu en ce moment où, en France, on commence à sentir l'importance de cette science, et où, de toutes parts, s'organisent des sociétés d'hygiène. Disons encore qu'il ne fait pas double emploi avec le *Manuel d'hygiène industrielle* que le docteur Henri Napias publiait chez le même éditeur, il y a quelques années ; ce dernier s'est plutôt occupé la réglementation industrielle, et son livre est surtout précieux par les nombreux documents administratifs qu'il renferme, car on y trouve des lois, décrets et ordonnances qui régissent la matière.

Dr TISON. *(Français)*

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :

Antoing, Blandain, Celles, Comines, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve Eglise, Taintegnies, Templeuve, Tournai, Warneton, Wervicq, Ypres.